

Communiqué

Berne, 28. Mai 2004

Révision de la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

La révision de la LStup telle qu'elle est proposée et prise dans son intégralité crée les conditions-cadres nécessaires pour faire face aux problèmes actuels et futurs de dépendances

La dernière révision de la LStup date d'il y a trente ans. Les conditions-cadres et les besoins des prises en charge des dépendances se sont depuis lors substantiellement modifiés - parallèlement aux développements sociaux en cours actuellement.

La politique suisse des quatre piliers a mis sur pied des offres d'aides aux personnes toxico-dépendantes qui montrent comment les problèmes très lourds et très complexes des drogues – au sens large- ont pu trouver des réponses hautement professionnelles et qu'elles ont pu fournir l'aide et le soutien nécessaire aux personnes concernées. Tout cela dans l'intérêt direct de la population.

La révision de la LStup doit intégrer les expériences accumulées durant ces longues années tant par les différents secteurs professionnels, que par ceux de la santé publique et de la société en général.

La révision de la LStup telle qu'elle est proposée ne peut répondre à ces exigences complexes que si elle est prise dans son intégralité.

De cette manière, les conditions seront créées pour réagir de manière rapide, appropriée et efficiente face aux problèmes actuels certes, mais aussi face à ceux qui surviendront dans les années futures.

De notre point de vue, ce qui a été accompli jusqu'à aujourd'hui - prestations efficaces et efficientes, assurance qualité systématique, standards professionnels nécessaires, etc.- ne peut être assuré qu'à travers une base légale solide telle que cette révision de la LStup.

Notre champ professionnel fournit des exemples frappants de la nécessité d'une base légale solide: malgré les très bons résultats quant à la réinsertion des personnes toxico-dépendantes qui sont démontrés dans les thérapies résidentielles orientées vers l'abstinence, plusieurs d'entre elles ont dû fermer leurs portes durant les dernières années, et ce notamment parce que leurs ancrages légaux n'étaient pas suffisants.

Les politiciennes et les politiciens portent la lourde responsabilité de préparer le terrain de manière correcte -aussi en termes professionnels- à travers la révision actuelle de la LStup.

Pour de plus amples informations

Centrale de coordination nationale de l'offre de thérapies résidentielles pour les problèmes de drogue

KOSTE – COSTE

Tél: 031 376 04 01

<http://www.koste.ch>